FICHE 2a: LES EFFETS A PAYER

**Concept :**

On règle un fournisseur avec un effet papier ou une LCR (lettre de change relevée). Les effets dématérialisés sont désormais le plus couramment utilisés car ils font gagner du temps dans le traitement et par conséquence des économies d’agios. L’entreprise peut ainsi traiter des centaines de traites très rapidement. Du côté de la banque, l’intérêt est le même.

Accepter une traite signifie que l’on signe cette traite et que l’on accepte ainsi la **date** à laquelle elle sera prélevée, le **montant** et la **banque**.

C’est au moment où l’on accepte la traite, donc que l’on signe, que l’on enregistrera l’écriture comptable.

401 Fournisseur TITI 403 Effets à payer

 1000€

1000€ 1000€

 1000

512 BANQUE

 1000

 TVA

 AGIOS